

Publié le 18 janvier 2024

## **La Spl Dijon Bourgogne Events lauréate de l'AMI « Tourisme d'affaires et rencontres professionnelles »**

C'est le type même de distinction qui place sur orbite une jeune structure comme celle de la Spl dijonnaise : la Spl, créée le 30 mars 2023 pour exploiter le Parc des expositions et congrès de Dijon, est l'un des lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Spécial tourisme d'affaires » lancé par Atout France.



La volonté a été affichée sur le faire-part de naissance de la Spl : faire de cet équipement structurant de centre-ville **le site incontournable d'accueil de grands congrès nationaux et internationaux**, et accélérer la transition écologique d'un parc des expositions et congrès vieillissant afin que Dijon soit reconnue comme une destination durable pour le tourisme d'affaires. Le fait d'être lauréat de l'AMI conforte cette volonté. **Atout France qualifie d'ailleurs le projet de « très attractif et ambitieux »** porté par « un investissement important visant à assurer la transformation durable du parc des expositions : rendre ce site plus modulable, plus confortable et plus vertueux afin de consolider son attractivité et son modèle économique ».

## Un projet de transition durable, de modernisation et de performance

Le comité de sélection, réunissant les représentants et partenaires de la filière, salue ainsi des projets d'investissement combinant ambition en matière de transition durable, effet structurant sur son territoire, ainsi qu'une gouvernance et un modèle économique solides et enfin le caractère innovant et les effets d'image et d'impact. Dans un communiqué, la Spl précise que « **Dijon Bourgogne Events** bénéficiera d'un appui technique et financier en 2024 pour mener son projet de transition durable, de modernisation et de performance ». **Danielle Juban, présidente de la Spl**, assure que **la Spl « peut être fière de pouvoir s'appuyer sur cette distinction pour conduire, en lien avec la Ville de Dijon propriétaire [Ndlr, du lieu], les réflexions relatives au projet de transformation durable du Parc des Expositions et Congrès de Dijon** visant à le moderniser, le rendre modulable et adapté aux exigences les plus élevées des organisateurs d'événements, y compris les plus grands, clé de réussite pour la destination de tourisme d'affaires Dijon Bourgogne ».

## Dijon fait sentir sa différence

La présidente de Dijon Bourgogne Events a par ailleurs tenu à saluer **la qualité du travail fourni par Hubert Cunat et Audrey Brulé, respectivement Directeur général et Directrice générale déléguée** dans l'obtention de cette distinction. « À l'origine édifié pour répondre aux besoins de la Foire gastronomique de Dijon, 5e foire de France, le Parc des Expositions et Congrès de Dijon affirme sa différence avec son accessibilité immédiate, son intégration dans le quartier d'affaires Clémenceau et son immersion directe dans la ville », peut-on lire sur le site de la Spl.

## Deux autres Epl récompensées

Pour rappel, l'AMI permettra à chaque lauréat de bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 50 000 € sur une période de 12 mois. A noter que deux autres Epl figurent parmi les 12 lauréats de cet AMI : **la Semec à Cannes** (où s'est tenu le dernier congrès des Epl) et **la Spl Atlantia à La Baule**.